



Procès-verbal

**Réunion régulière du conseil d'établissement
Lundi 20 février 2023, à 18h, à la salle polyvalente
Diffusion audio sur la plateforme Teams**

PRÉSENCES

David Trottier-Turcotte
Stéphanie Robinson
Mélanie Dupras
Esther Lemieux Laferriere
Éliane Cazeneuve
Guillaume Nicolas (virtuel)
Julie St-Pierre
Christelle Galtié (virtuel)
Fannie Trépanier (a quitté à 18h35)
Martin Dugas (directeur)

Absents et excusés

Bernard Morrow
Ghislane Bakkou

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

- Ouverture de l'assemblée à 18h06 et il y a quorum.
- La connexion en ligne fonctionne, toutefois il y a aucun parent présent en ligne.
- Mme Robinson dit qu'il y a 2 membres du CÉ présents en ligne virtuellement puisqu'ils ne pouvaient pas se joindre en présentiel: Guillaume Nicolas et Christelle Galtié.

Le CÉ accepte que 2 membres du CÉ participent en virtuel.

2. Parole au public

- Rien.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Point 6.9 devient le point 6.2

Le Point 6.10 – modification de [ADOPTION] pour [DISCUSSION]

Correction du point 4 : changer la date pour la date du 18 janvier 2023

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2023-02-20

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2023

Mme Robinson demande cet ajout :

Point 7.1 : Le mot de la Présidence. Carole Mereb avait demandé qu'on communique avec le Comité de la Ville pour l'arrêt au coin de Sauriol et Durham.

5. Suivis

- Reddition de comptes de l'OPP à la suite de la Soirée entre amis:
Frais 560\$; revenus 518\$; **Balance -42\$**

Discussion avec Jérémie Ross-Latour pour ouvrir la communication avec les parents et augmenter le réseau de parents-bénévoles : Sera discuté lors de leur rencontre du 20 février.

- Stop sur Durham-Sauriol demandé. Réponse reçue:
En effet, nous avons bien reçu la proposition d'ajout d'un arrêt au coin Durham et Sauriol. L'ajout d'un arrêt requiert des analyses que nos ingénieurs n'auront pas le temps de réaliser avant de boucler le projet du PSAE et l'envoi de l'appel d'offres. Cet arrêt ne pourra donc pas être ajouté dans le cadre des travaux de sécurisation aux abords de l'école Fernand Seguin qui auront lieu cet été.
Toutefois, Madame Goulet en a discuté avec les services et nous allons demander que l'analyse soit faite. Selon les conclusions des ingénieurs, l'arrêt pourrait être implanté par la suite.
Je vous remercie pour votre suggestion et vous souhaite une bonne journée. (Lucie Imbeau)
- Stephanie Robinson dit qu'il faut rencontrer Nathalie Goulet d'ici la fin de l'année.
- Réponse reçue de la CSSDM aux recommandations données sur le PTRDI : Les travaux à l'école Ahuntsic sont prévus jusqu'à la rentrée 2025-2026. Et la nomenclature du bâtiment transitoire (vs le pavillon Julie Payette) est de même pour tous les bâtiments à la CSSDM qui doivent accueillir une école temporairement dû à des travaux. Mme Robinson indique qu'il faudra assurer un suivi à chaque année pour s'assurer que l'école récupère le pavillon Julie Payette.
- ÉduPop : Atelier Prévenir l'anxiété. M. Dugas n'a pas eu de nouvelle de cet organisme.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

- 6.1 Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement [INFO.] 5 min.
⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)
⇒ [Fiche #09 – Acte d'établissement et critères de sélection de la direction d'établissement](#)
⇒ [Fiche #10 – Service de garde en milieu scolaire et règles de fonctionnement](#)

- Stephanie Robinson nous décrit les fiches.

6.2 Règle de fonctionnement du Service de garde

- La réglementation de 2022-2023. Fannie Trépanier nous parle des ajouts qu'elle a apportés dans le document. Entre autres, elle va mettre en place un registre de sorties des enfants du service de garde car c'est obligatoire. Stephanie Robinson propose d'ajouter dans la réglementation que le système HopHop a des frais et qu'il est optionnel mais proposé sur une base volontaire et que les coûts sont déterminés par la plateforme. Fannie Trépanier va faire les modifications et le soumettre pour approbation lors du prochain CÉ.
- Fannie Trépanier parle des coûts reliés aux journées pédagogiques. Pour la journée du 23 février pour les glissades, il y a un manque de chauffeur d'autobus et il est difficile de faire des sorties en autobus scolaires à des coûts raisonnables. La sortie sera écourtée et les enfants devraient repartir à 13h. Elle suggère que la sortie Cabane à sucre soit à l'école ainsi que Nindja Factory aussi. Elle indique que pour l'année

prochaine, elle pense à faire des sorties sur l'île de Montréal pour éviter frais élevés de transport par autobus scolaire. Carole Mereb indique qu'une sortie en autobus par année serait suffisant.

6.3 Sortie éducative

- M. Dugas nous parle des activités à approuver. Il y a 2 sorties pour les 6e année. Mme Robinson demande comment le souper se fera car les 2 activités ont lieu le 9 juin de 8h-20h30. Ils iront probablement à la foire alimentaire du Complexe Desjardins. Il y a eu un sondage auprès des parents pour s'assurer qu'ils acceptaient de s'acquitter des frais.
- Il y a 2 sorties au Collège Bois de Boulogne qui ont été annulées car le Collège est en rénovation. D'autres sorties seront soumises pour remplacer ces sorties.

Le CÉ approuve à l'unanimité les sorties éducatives.

2023-02-20

6.4 Budget du CÉ et budget de formation

- Stephanie suggère que, à la suite de la séance du 6 juin 2023, le CÉ fasse don du montant inutilisé à son budget à la Fondation de l'école Fernand-Seguin. En retour, la Fondation émettra un reçu au CÉ. M. Dugas indique que le budget du CÉ doit être pour les frais de vie du CÉ et qu'il doit avoir une facture pour pouvoir émettre un chèque. M. Dugas propose en exemple que le déficit de l'activité Cinéma à l'école organisé par l'OPP pourrait être utilisé, tant qu'il y a une facture. Mme Robinson dit qu'on reparlera du budget du CÉ en mai.
- Nous avons un budget de 400\$ pour de la formation au CÉ ou aux parents. À la suite d'une recommandation des enseignantes de maternelle, M. Dugas propose qu'une partie de ce budget soit alloué à une formation préventive en ergothérapie. Mélanie Dupras recommande cet atelier. Mme Robinson indique que ça ne veut pas dire que l'an prochain le budget sera approuvé pour la même formation. M. Dugas indique que l'an passé ce budget n'avait pas été utilisé. L'OPP a un budget de 50\$ et ne l'avait pas utilisé l'an passé. Esther Lemieux propose que l'an prochain le CÉ établisse en début d'année les activités pour lesquelles ils ont un budget. M. Dugas indique qu'il y a seulement les 2 postes de 400\$ chaque et 50\$ pour l'OPP.

Le CÉ approuve à l'unanimité 340\$ de son budget de formation en ergothérapie.

2023-02-20

6.5 CP - CSSDM

- Depuis la démission de M. James Yango et le retrait de M. David Trottier-Turcotte de son poste de substitut, le poste de représentant au CP du CSSDM est vacant. Aucun membre se porte volontaire. Mme Robinson indique que l'école ne sera donc pas représentée cette année au Comité de parents de la CSSDM.

6.6 Diffusion des rencontres

- Stephanie Robinson propose que les prochaines séances du CÉ soient diffusées en audio sur la plateforme Teams. Mme Cazeneuve demande si les séances sont enregistrées. La réponse est non.
- Mélanie Dupras demande si on peut alterner les séances en virtuel et présentiel. Mme Robinson

indique qu'en début d'année, comme il y a présentement un flou juridique sur la validité des décisions prises en virtuel, la décision prise était de faire les séances en présentiel. Mélanie Dupras propose que les invitations du CÉ soient aussi envoyées à tout le personnel de l'école.

- Mélanie Dupras demande si nous voulons mettre des règles pour que les séances soient en présence ou en virtuel pour tout le monde, c'est-à-dire les membres du CÉ et les parents.
- Mme Robinson indique que pour cette séance, 2 membres du CÉ ont demandé de participer en virtuel au lieu de laisser leur siège vacant pour la séance.
- Mme Robinson demande si nous voulons continuer jusqu'à la fin de l'année la diffusion audio sur Teams.
- Mme Cazeneuve demande si nous avons l'historique des présences de parents lorsque les séances étaient en virtuel pendant la pandémie. M. Dugas indique qu'il y avait 5-8 parents.

Le CÉ approuve à l'unanimité la diffusion en virtuel des séances du CÉ jusqu'à la fin de l'année et ré-évaluera pour l'an prochain si nous continuons.

2023-02-20

6.7 Comité Cour d'école

Mme Robinson indique :

- 1^{re} rencontre a eu lieu le 6 février. Belle énergie et motivation!
- Membres : David Trottier-Turcotte (CÉ), Véronique Pineau (CA Fondation), Pascale Barrière (OPP), Frédérik Chapleau, Catherine Luangphakdy, Christelle Galtié, Didier Gense (prof éduc) 😊
- Début de la planification : rechercher de photos, plans, certificat de localisation; analyser les composantes actuelles de la cour; réfléchir à une vision; consolider les réponses au sondage des élèves 2021-2022; créer un échéancier général du projet; rechercher le cadre juridique, les règlements et les normes.
- Prochaine rencontre : probablement le 17 ou le 24 mars
- Mélanie Dupras demande si les plans seront présentés aux professeurs pour avoir leurs idées. David Trottier Turcotte indique que oui. Il indique qu'à son école, le comité était constitué de professeurs et de la direction. Didier Gense représente les professeurs sur le comité.
- Mme Robinson indique que le Comité Cour d'école relève du CÉ. Mme Mereb indique qu'un sondage devrait être envoyé aux professeurs pour obtenir leurs idées.
- M. Dugas indique que le certificat de localisation n'est pas à jour suite à l'agrandissement.

6.8 Question aux élèves 2022-2023

Esther Lemieux propose les questions suivantes:

1- Quel type d'activités parascolaires aimerais-tu faire à l'école :

Choix : Sports, Musique, Arts, Aucun

2- Quel sport aimerais-tu faire à l'école dans le cadre d'une activité parascolaire :

Choix: Soccer, Hockey cosom, Basketball

3- Par quel club serais-tu intéressé de t'inscrire?

Choix : Club d'échecs, Midi piano, Club le Journal La Chèvre et le Choux, Club de lecture, Club de mentorat, Club de langue anglaise

Mme Lemieux parle que l'idée des clubs est de favoriser une communauté et de l'entraide entre les élèves de différents niveaux de l'école. Par exemple, le club de lecture serait pour que les élèves sachant lire fasse la lecture a des élèves de maternelle ou 1^{re} année. Le Club de langue anglaise serait pour paier un élève parlant couramment l'anglais fasse la discussion en anglais a un élève qui parle moins couramment l'anglais. Le Club le Journal La Chèvre et le Choux serait pour que des élèves de 5^e ou 6^e année qui soient les rédacteurs ou journalistes du journal.

Les modifications suivantes sont demandées :

- Enlever la question 2
- Ajouter des choix entre parenthèse à la question 1
- Ajouter Génie en Herbe dans les Clubs.
- Ajouter Autre dans les Clubs.
- Ajouter Technologie (Expériences) à la question 1

- Pour la méthode de transmission des questions aux élèves, plusieurs méthodes sont discutées. David Trottier-Turcotte indique que les formulaires Forms ne sont pas populaires auprès des enfants, spécialement les plus jeunes.

- Guillaume Nicolas indique qu'un Google Form pour les plus vieux fonctionnerait. Il est décidé que les professeurs vont distribuer les sondages dans leur classe aux élèves et remettre les sondages complétés au CÉ.

- Esther Lemieux va faire les changements et soumettre les questions à Stephanie Robinson afin que les professeurs les distribuent dans leur classe.

6.9 Question aux parents 2022-2023

Ce sujet est reporté au prochain CÉ.

6.10 Foire aux livres

Stephanie Robinson dit :

- La Foire aux livres a demandé énormément de temps et d'énergie d'organisation et de comptabilisation des gains de la part de Mme Denise Martel l'an dernier. Pour faciliter la tenue de l'événement et pour en assurer la pérennité, il serait intéressant que la Foire aux livres devienne un événement plus communautaire et où les enfants contribuent collectivement à enrichir leur école, et non pas leur bien être personnel. Ainsi, les fonds amassés pourraient aller à la Fondation de l'école, par exemple, être redistribués pour l'achat de livres dans chaque classe.

- Julie St-Pierre indique que les élèves aiment beaucoup vendre leur livre et avoir l'argent qu'ils ont fait avec la vente de leur livre. Denise Martel indique que c'est un projet éducatif.

- A rediscuter l'an prochain.

6.11 Service préparation des effets scolaires

- Suggestion reçue d'Eliane Cazeneuve que l'école FS fournisse ses listes d'effets scolaires à la COOP du Collège Ahuntsic afin que les parents puissent les faire préparer par eux.

- Stephanie a contacté la personne responsable. Voici les informations obtenues :

- Il n'y a aucune obligation de la part des parents.

La plateforme web est très simple d'accès; les listes d'effets scolaires y apparaissent telles qu'elles sont envoyées aux parents.

La COOP donne le tarif membre pour tous les items qui figurent sur la liste scolaire.

La COOP travaille aussi en amont avec l'école pour s'assurer d'avoir tous les items en stock pour les parents et conseille les enseignants dans le choix des effets scolaires, selon leur connaissance des différents fournisseurs et de la qualité de ce qu'ils reçoivent. Les enseignants restent les ultimes décideurs du matériel qui figurera sur leur liste.

Les listes sont publiées sur le site web à la fin juin et restent disponibles jusqu'à la fin août.

Possibilité d'aller chercher le matériel ou de le faire livrer (frais possible selon la valeur totale des achats)

Plusieurs écoles du quartier font déjà affaire avec eux: Ahuntsic, Christ-Roy, St-André-Apôtre, St-Isaac-Jogues et St-Paul-La-Croix.

Cette année, la COOP acceptera seulement 3 nouvelles écoles pour ce service.

- Stéphanie Robinson propose de travailler en partenariat avec la COOP du Collège Ahuntsic pour la préparation des effets scolaires 2023-2024.

Le CÉ approuve à l'unanimité de travailler en partenariat avec la COOP du Collège Ahuntsic pour la préparation des effets scolaires 2023-2024.

2023-02-20

6.12 Évaluation du plan de lutte à l'intimidation et à la violence 21-22

- M. Dugas nous présente l'évaluation qui s'adresse à tous les élèves. Les moyens ciblés ont tous été atteints sauf les ateliers de prévention pour chaque niveau.

Le CÉ adopte à l'unanimité l'évaluation du plan de lutte.

Le CÉ approuve à l'unanimité l'évaluation du plan de lutte à l'intimidation et à la violence

2023-02-20

Mme Robinson demande de voter pour poursuivre l'approbation du prochain sujet car nous avons dépassé le 2 heures. Les membres du CÉ acceptent à l'unanimité.

6.13 Grille-Matière

- M. Dugas nous présente la grille-matière. Le principal changement est le Cours Culture et citoyenneté québécoise qui remplacera le cours Éthique et Culture religieuse.

Le CÉ approuve à l'unanimité la Grille-Matière

2023-02-20

6.14 Photo scolaire

- M. Dugas a parlé avec Jérémie Ross Latour et dit que l'OPP poursuivrait avec le même fournisseur La Pomme verte. Mme Cazeneuve demande si l'OPP peut faire un sondage de satisfaction auprès des parents. Pour cette année il serait trop tard mais elle est invitée à communiquer avec l'OPP pour faire part de cette suggestion.

6.15 Budget de l'école

- M. Dugas demande si nous avons des questions. Mme St-Pierre demande pourquoi le fonds Activités d'enseignement a aucun budget. M. Dugas dit que le fonds 1 est un rassemblement de plusieurs choses.

6.16 Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme Robinson parle de :

- Présentation du Profil de gestionnaire adopté en 2018 par le CÉ et les modifications apportées par le CÉ en 2021.
- Mme Robinson demande à chaque membre du CÉ de prendre le temps de réfléchir aux modifications souhaiter et nous le mettrons à jour à la prochaine séance.

7 Informations de diverses instances

7.1 Présidence du conseil d'établissement

- Mme Robinson partage sa vision pour 2023 – Offre parascolaire à développer (Loisirs Sophie Barat) et implication des parents (bénévolat ponctuel pour enrichir la vie étudiante).

7.2 Direction d'école

- M. Dugas souligne l'implication du Comité Cour d'école et de Stephanie Robinson pour le projet de Sécurisation ainsi que le travail des enseignants et enseignantes.

7.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

- Aucune information n'est donnée sur ce point.

7.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

- Aucune information.

7.5 Organisme de participation des parents (OPP)

- L'OPP se demandait s'il y avait des comités liés au CÉ qui aimeraient publier quelque chose dans la prochaine édition du journal. Nous pensions par exemple au comité de finissants. Il y a peut-être d'autres comités relevant soit de la fondation, soit du CÉ ou d'autres instances et nous voulions sonder leur intérêt dans le fait d'utiliser le journal pour publier des infos. Le message est lancé aux membres présents.

7.6 Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

- Depuis la dernière rencontre du CÉ, la Fondation a pris une petite pause et aucune levée de fonds n'est à souligner. L'équipe travaille actuellement à préparer sa prochaine campagne de financement qui sera un marché printanier.

- Au niveau des projets, la Fondation a adopté une résolution pour financer l'impression des 2 autres éditions du journal Le chèvre et le chou de l'OPP jusqu'à concurrence de 350\$.
- Une résolution a aussi été adoptée pour autoriser jusqu'à 1500\$/classe de maternelle pour l'achat de matériel et jeu de logique.
- Si l'équipe-école ou un partenaire à d'autres projets à proposer, svp les faire parvenir à M. Dugas avant notre prochaine rencontre qui aura lieu le 13 mars 2023.

8 Bons coups, coups de coeur et boîte à idées

- Rien n'est mentionné.

9 Levée de l'assemblée

- L'assemblée est levée à 20h54.